CHAPITRE 2

LA CRISE DE 1845-1850 EN FRANCE QUELS ENSEIGNEMENTS POUR L'AFRIQUE ?

Yves Charbit¹

POURQUOI ÉTUDIER LA CRISE DE 1845-1850?

Ce chapitre propose une mise en perspective historique des relations entre crises et mobilité dans les pays en développement à partir de l'exemple d'une crise majeure que connut la France entre 1845 et 1850. Les faits sont les suivants. La crise qui est d'abord agricole (1845-1846) se prolonge par une crise industrielle et commerciale (1847), puis financière (1848). S'ajoute le choc exogène d'une crise sanitaire (épidémie de choléra 1849). La crise devient politique en février 1848 avec la chute de la Monarchie de Juillet et la proclamation de la Seconde République en février 1848. Elle devient sociale en juin 1848. La Seconde République ne survivra pas au coup d'état de son propre président, le futur Napoléon III. Faire référence au passé est-il utile? Dans un livre publié par le CEPED en 1996 Crises et populations en Afrique, Coussy écrit, évoquant les crises de l'Ancien Régime en France : « Les famines existent encore en Afrique subsaharienne notamment dans des régions enclavées et dans des lieux isolés par des accidents climatiques, dans des zones de conflit armé et dans les territoires isolés par des embargos politiques ou militaires. » (Coussy, 1996 : 12). Mais il observe aussi que les possibilités de mobilité sont bien supérieures à ce qu'elles étaient dans le passé « l'existence d'infrastructures de transport et de communication. l'importance des migrations interafricaines, le progrès des systèmes d'alerte et l'action humanitaire ont permis d'amortir les crises de pénurie. Les importations alimentaires commerciales, les aides alimentaires, les secours d'urgence, l'émigration vers les zones moins atteintes, etc. ont permis d'atténuer les conséquences de ces crises » (Coussy, 1996 : 12-13). On le voit la réponse ne peut être que nuancée. Après une brève présentation des questions de recherche et de la problématique (I), on montrera que la crise de 1845-1850 est la dernière des crises de subsistances en France et qu'en cela elle est comparable à celles de l'Ancien Régime (II). Tout au long des pages qui suivent, la réflexion s'étendra à l'Afrique, principalement à partir de diverses contributions au livre pré-cité de Coussy et Vallin.

¹ Avec la collaboration d'Estelle Duluc.

QUESTIONS DE RECHERCHE ET PROBLÉMATIQUE

Quelle relation peut-on établir entre mobilité et crise et quelles échelles d'analyse faut-il retenir pour étudier la crise ? Pour ces deux questions de recherche, quels enseignements méthodologiques ou théoriques peut-on tirer du passé de la France pour les pays en développement? La première question de recherche ouvre sur plusieurs interrogations. Quelle est la place des migrations dans la crise? Faut-il en tenir compte et si oui, comment pondérer leur importance? Faut-il les analyser comme facteur ou comme conséquence de la crise? Qu'elles soient causes ou conséquences, les migrations internes et internationales sont-elles des phénomènes disjoints ou au contraire complémentaires? La distinction entre ces deux formes de mobilité est souvent contestable, nous y reviendrons, mais on peut noter qu'en Afrique la difficulté est plus grande, car se pose d'emblée la question de la réalité des États et de libre circulation. La deuxième question de recherche est plus délicate. La simple évocation du déroulement de la crise de 1845-1850 conduit à trois autres interrogations. Une crise de grande ampleur comme celle de 1845-1850 peut-elle être analysée comme un phénomène global ou s'agit-il au contraire d'une succession de difficultés sectorielles, à la limite indépendantes les unes des autres? Dans un sens voisin, peut-on parler d'une crise nationale ou s'agit-il de la superposition de phénomènes régionaux? Enfin, quelle est sa profondeur historique? Détaillons ces trois derniers points.

Le premier problème posé est de savoir si dans des économies massivement agricoles, il faut considérer que tout découle de l'agriculture comme le soutenaient au XVII^e siècle les physiocrates, ou si les autres secteurs ont au contraire une certaine autonomie. L'épidémie de choléra de 1849 permet de parler d'un choc exogène indépendant de la crise agricole. Dans les pays africains où l'agriculture est dans une situation telle que les populations sont souvent vulnérables, un choc exogène comme la violence politique va déclencher par exemple des migrations forcées qui vont avoir des conséquences beaucoup plus lourdes (récoltes brûlées, arbres coupés, puits empoisonnés) que dans des économies moins fragiles. Il faut donc privilégier l'agriculture dans l'analyse, mais garder à l'esprit les interactions avec les autres secteurs.

Ensuite, il n'est pas pour autant légitime de considérer qu'il s'agit d'une crise nationale, mais d'une simple superposition de phénomènes régionaux. En effet, en 1848, la France n'est pas encore un « véritable marché national » (Léon, 1993). L'échelle régionale est donc décisive, d'où la nécessité de contextualisation régionale ou sectorielle. Pour étudier la crise, il faut alors recourir aux grandes thèses d'histoire régionale ou sectorielle :

Armengaud (Toulouse et le Sud-Ouest aquitain), Bois (Sarthe), Dupeux (Loir-et-Cher), Vidalenc (ensemble du monde rural), Vigier (Alpes), Gille (Banque et sidérurgie), etc. En tirer des enseignements pour les pays en voie de développement se heurte au problème des données, car pour analyser les crises le chercheur dispose en général de beaucoup moins de données tant démographiques que socio-historiques. En France, c'est tout un groupe d'universitaires qui ont étudié la crise de 1845-1850 sous la direction d'Ernest Labrousse. En outre, en Afrique, les crises ont un caractère régional superposé à une dimension ethnique/religieuse (crise du Sud Soudan, guerre du Biafra, etc.) en amont, obscurcissant l'analyse.

Le troisième point, celui de la profondeur historique, renvoie à un classique problème de méthode. Trop souvent les analyses se concentrent sur la période de la crise proprement dite mais négligent le moyen et le long terme dans la recherche des causes de la crise et en aval l'étude de ses conséquences. Le cas de l'Irlande montre ainsi qu'il est nécessaire de prendre en compte le long terme puisque la catastrophe de 1846 se traduisit par un effondrement démographique sur plusieurs décennies. Dans le cas des pays en développement, l'analyse strictement démographique de la crise peut certes être conduite sur le court terme, mais une sérieuse contextualisation des crises démographiques implique de se situer dans le moyen ou le long terme, qu'il s'agisse du contexte politique ou du sous-développement économique. Une crise conjoncturelle s'inscrit en effet le plus souvent dans un sous-développement structurel. Dans le livre Crise et populations en Afrique la plupart des communications utilisent des séries longues (depuis 1960 parfois), mais bien peu de contributions portent sur le court terme. Il faut y voir l'effet de la mauvaise qualité des systèmes statistiques nationaux. Alors qu'en France les données d'état civil du XIX^e siècle permettent de reconstituer les évolutions annuelles et parfois mensuelles, en Afrique l'état civil est déficient, avec des taux de couverture très faibles, surtout en milieu rural, et par conséquent la seule possibilité est de s'appuyer sur les séries grandes perspective du long terme sur deux décennies.

Au regard de ces réflexions préliminaires, quelle problématique convientil d'adopter? Le paradigme de référence, dans les pages qui suivent, sera celui du développement, car si l'on admet que le développement se définit comme un phénomène complexe multidimensionnel, trois raisons justifient de recourir à la problématique du développement. Tout comme le développement, la crise de 1846-1850, on l'a dit, a été à la fois générale et complexe. Ensuite, le développement suppose de se situer à la fois au niveau micro et au niveau macro, et donc de s'intéresser au comportement des acteurs par-delà les données agrégées. Enfin, tout comme le développement, la crise doit s'analyser, on l'a dit, à court terme et à long terme. Celle étudiée ici prend son sens en amont, dans le contexte d'une agriculture relativement

inefficace et en aval dans le processus d'industrialisation de la France à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ce dernier point, qui dépasse les limites de ce texte, ne sera pas traité.

UNE CRISE DE SUBSISTANCES

La façon la plus simple de montrer que la population a souffert d'une crise alimentaire est d'étudier les naissances, décès et mariages en relation avec un indice des moyens de subsistances. Sous l'Ancien Régime le plus important d'entre eux est le prix du blé.

Prix corrigés selon les tables de N de WAILLY s prix du froment à Beauvais PRIX DU FROMENT A BEAUVAIS 200 150 100 100 : (sensiblement 2416 gr. d'argent fin pour et le triple pour 1 hectolitre) Année-récoite (1er actobre - 30 septembre 1740 120 BEAUVAISIS : COURBES PAROISSIALES LONGUES BRESLES (naissances et décès) 100 SÉPULTURES NAISSANCES

Graphique 1. Naissances et décès à Bresles de 1658 à 1744

Source: Reinhardt, Armengaud et Dupâquier, 1968.

Comme le montre cet exemple classique de crises dans un village de l'Ile-de-France (graphique 1), la hausse du prix du blé avait sous l'Ancien Régime trois conséquences : d'abord une baisse du nombre des nouveaux mariages, qui sont retardés, car l'aggravation des conditions de vie ne permet pas de réunir les ressources pour se marier. En outre, une augmentation du nombre des décès lorsque la crise prend des proportions de famine. Cependant, certains pics de mortalité sont indépendants de la hausse du prix du blé parce qu'ils correspondent à une crise épidémique (la peste en particulier). Enfin la crise va entraîner une diminution du nombre des naissances. Pour les premières naissances (dites de rang 1), leur diminution est directement liée au report des nouveaux mariages. Pour les naissances survenant dans les mariages existants (de rang supérieur à 1), leur diminution est en revanche liée à une pratique accrue de la contraception. Mais qu'il s'agisse des premières naissances ou des suivantes, on observe un décalage d'au moins neuf mois, qui correspond à la durée de la grossesse, à quoi il faut ajouter la probabilité plus ou moins forte selon l'âge que les relations sexuelles aboutissent à conception.

La crise du milieu du XIX^e siècle a été d'abord une crise de subsistances. En 1845, la pomme de terre est frappée par un charançon (le phytophtora) et la récolte tombe au niveau de celle de 1832 (Labrousse, 1956 : V). En 1846, la mauvaise récolte de blé touche toute la France, contrairement aux crises précédentes (Sée, 1942 : 142-143), ce qui explique en partie la gravité de la crise. Mais surtout la récolte suivante de 1847 est elle aussi mauvaise. Les volumes de la Statistique de la France fournissent les prix annuels de l'hectolitre de blé en francs et le nombre des naissances, des décès et des mariages (tableau 1).

Tableau 1. Variations du prix du blé et des principaux indicateurs démographiques entre 1845 et 1848

Période	Prix du blé (F)	Naissances (en milliers)	Décès (en milliers)	Mariages (en milliers)	Excédent (N-D)
Моу.					
1841-1845		976	786	282	190
1845	19,75	982	742	283	239
1846	24,05	966	821	268	145
1847	29,01	902	849	249	53
1848	16,05	940	836	293	104
1849	15,37	986	973	279	13
1850	14,32	954	762	298	192

Source : Données tirées de divers volumes de la Statistique générale de la France.

Notons qu'il faudrait aussi connaître les volumes de blé disponibles pour mesurer la gravité de la crise. De même, lorsque l'on étudie la pauvreté urbaine, il faut non seulement disposer des chiffres des salaires journaliers, mais aussi raisonner sur une base mensuelle en comptant les jours de chômage. Le prix du blé a atteint son niveau maximum en février et en avril 1846, et s'est ensuite effondré. En 1846, la hausse du prix du blé (de 19,75 francs à 24,05 francs) se traduit par une baisse du nombre de naissances (966 000 contre 982 000, soit 16 000 de moins qu'en 1845), une hausse importante du nombre de décès (742 000 contre 821 000, soit 79 000 de plus qu'en 1845) et une baisse considérable des mariages (268 000 contre 283 000 l'année précédente, soit 25 000 de moins qu'en 1845). Hormis ceux de 1812 et 1817, les prix étaient bien plus élevés que ceux des crises précédentes (Labrousse, 1956 : VI). Si on les compare aux crises suivantes, les pics mensuels étaient aussi plus élevés que ceux observés en 1855-1856, bien que le prix annuel moyen soit plus bas. Le même scénario se reproduit en 1847 avec un blé encore plus cher, un effondrement des naissances et des mariages, des décès très nombreux qui ne seront dépassés qu'en 1849, lorsque frappe une meurtrière épidémie de choléra. Pour poursuivre l'analyse, les chiffres absolus doivent être complétés et surtout relativisés par les pourcentages d'évolution d'une année sur l'autre. L'analyse du mouvement des naissances présentant des difficultés spécifiques, commençons par les mariages et les décès pour lesquels la relation avec les fluctuations du prix du blé est assez simple.

Le mouvement des mariages et des décès

Par rapport à 1845, la forte hausse du prix du blé en 1846 (+21,8 %) se traduit par une diminution des mariages (-5,3 %) et par une forte augmentation des décès (+10, %) (tableau 2). En 1847, un pourcentage de hausse du prix du blé comparable (+20, %) se traduit par une augmentation apparemment plus faible des décès (+3,4 contre +10, %). En réalité, la mortalité s'est encore aggravée car c'est une augmentation de 3 % sur un niveau déjà élevé de mortalité. De même, le recul des mariages de l'ordre de 7 % survient après un premier recul de 5 %. Cette deuxième hausse du prix du blé doit donc être considérée dans une perspective cumulative. Ce que les populations ont vécu, c'est une augmentation de +21, % la première année, à laquelle s'ajoute le deuxième choc d'une nouvelle augmentation de +20,6 %.

Tableau 2. Mariages, décès et prix du blé (variations annuelles)

Années	Prix du blé en %	Mariages en %	Décès en %
1846/1845	+21,8	-5,3	+10,6
1847/1846	+20,6	-7,0	+3,4
1848/1847	-44,7	+17,6	-1,5
1849/1848	-4,2	-5,0	+16,4
1850/1849	-6,8	+6,7	-21,8

Source : Données tirées de divers volumes de la Statistique générale de la France. Calculs de l'auteur.

En 1848, du fait d'une bonne récolte, le prix du blé (16,05 francs) s'effondre (-44,6 %) par rapport à 1847. Cette chute a logiquement renversé les mouvements démographiques observés en 1846 et 1847. Les mariages sont bien plus nombreux (+17,6 %) reflétant un phénomène de récupération et la mortalité a légèrement décru (-1,5 %). En 1849, la mortalité augmente fortement (16,3 %), pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le prix du blé. En effet, pour la deuxième année consécutive, on observe une faible baisse du prix du blé (15,37 francs, soit -4,0 %). Le fait majeur est ici l'épidémie de choléra, qui fait plus de 100 000 morts. Quant aux mariages, ils sont moins nombreux qu'en 1848 (278 900 contre 293 500), malgré le bas prix du blé (15,37 francs).

Deux mécanismes complémentaires ont joué: comme les mariages avaient atteint un pic exceptionnel en 1848, il y a un retour à la normalité; la mortalité due au choléra a probablement fait diminuer le nombre de mariages (décès d'un seul ou des deux futurs conjoints). Enfin, en 1850, la mortalité baisse fortement (-21,7 %, de 973 000 à 761 000). Les mariages augmentent aussi bien en nombre absolu (+18 800) qu'en pourcentage (+6,8 %), mouvement favorisé par une nouvelle baisse du prix du blé (-6,8 %). La crise agricole est terminée. En résumé, les mouvements des mariages et des décès, aussi bien en nombres absolus qu'en pourcentages sont calqués sur l'évolution du prix du blé. Ils se caractérisent par des phénomènes cumulatifs d'aggravation de la misère lorsque des années difficiles se succèdent (1846 et 1847). Dès que le prix du blé baisse, stimulant fortement la demande, la conjoncture économique s'améliore et les indicateurs se renversent. Cependant, l'élasticité par rapport au prix du blé est loin d'être parfaite puisque les mariages réagissent plutôt selon une logique de récupération et

ne répercutent donc pas de manière intégralement proportionnelle l'ampleur de la baisse du prix du blé. En quelque sorte, à un moment donné, il n'y a plus assez de gens à marier.

Le mouvement des naissances

On l'a dit, le mouvement des naissances est plus compliqué à analyser car il résulte de deux composantes : d'une part les premières naissances lorsque les mariages sont conclus (dites « naissances de premier rang ») et d'autre part les naissances suivantes « de rang 2 et plus ». Il est donc difficile de dissocier l'effet direct de la hausse du prix du blé de celui indirect du retard des mariages, les deux étant évidemment des aspects complémentaires de la crise des subsistances. Quoi qu'il en soit, nous comparerons les variations des naissances à celles des mariages avec un an d'écart, par exemple celles de 1848 par rapport aux mariages de 1847; ou encore l'évolution des naissances entre 1848 et 1847 (notée 1848/1847) par rapport à celle des mariages entre 1846 et 1845. Prenons l'exemple des trois premières années de la crise: 1845, 1846, 1847 (tableau 3). En 1846, la forte hausse du prix du blé (+21,8 %) induit une assez faible diminution des naissances (-1,6 %). En 1847 la deuxième hausse du prix du blé (+20.6 %) se traduit par une diminution beaucoup plus forte (-7.0 %), mais on l'a dit, la hausse du prix du blé joue aussi sur le nombre de naissances par l'intermédiaire de la chute des mariages de 1846 (-5,3 %).

Tableau 3. Variations annuelles des naissances durant la crise des subsistances (1845-1847)

	Variations en va	ileurs relatives	
	Prix du blé en %	Naissances en %	Mariages en %
1846/1845	+21,8	-1,6	-5,3
1847/1846	+20,6	-7,0	-7,0

	Variations en no	mbres absolus	
	Prix du blé en %	Naissances	Mariages
1846/1845	+21,8		-15 000
1847/1846	+20,6	-63 000	

Source: voir tableau 2

Pour trancher entre ces deux facteurs, le plus simple est de revenir aux nombres absolus. En 1846 on dénombre15 000 mariages de moins qu'en 1845 et 63 000 naissances de moins (tous rangs confondus). Le déficit des premières naissances n'a été au maximum que de -15 000. Ces 48 000 naissances de moins ne s'expliquent pas mécaniquement par le report des mariages, mais par des réactions *psychologiques* face à une deuxième année de cherté.

Les années 1848, 1849 et 1850 permettent de mettre en évidence d'autres mécanismes (tableau 4).

Tableau 4. Comparaison des variations annuelles des mariages et des naissances

Années	Mariages (année précédente)	Naissances (année considérée)	Prix du blé (francs)
1848/1847	+43.000		16,05 (1848)
1849/1848	-15 800	+46 000	15,37 (1849)
1850/1849		-32 000	14,32 (1850)

Source: voir tableau 2

En 1849, on compte 46 000 naissances de plus qu'en 1848, qui doivent être mises en regard des 43 000 mariages supplémentaires de 1848 par rapport à 1847. En nombres absolus, la hausse des mariages s'est donc répercutée proportionnellement ou à peu près sur le nombre de naissances de l'année suivante. En 1850, les naissances ont baissé plus que proportionnellement en réponse à la chute de la nuptialité de l'année précédente : -32 000 pour les naissances (1850/1849) contre moitié moins (-15 800) de mariages (1849/1848). Rapportons cette asymétrie à l'évolution du prix du blé en comparant la situation de 1847 à celle de 1849 et 1850. Pourquoi cette diminution disproportionnée des naissances en 1850 (-32 000), d'autant que le faible prix du blé en 1849 (15,37 francs) comme en 1850 (14,32 francs) aurait dû entraîner davantage de naissances et compenser l'effet de la faible nuptialité en 1849 ? En 1847, après deux années consécutives de hausse du prix du blé, le mouvement des naissances avait incontestablement une dimension psychologique. En 1849 et 1850, cette fois après deux années de baisse du prix du blé, les choses sont plus compliquées.

Comment expliquer cette asymétrie entre les mouvements de hausse et de baisse? Elle suggère clairement que le mouvement des naissances est devenu partiellement indépendant de la nuptialité dans les phases de baisse. Tout d'abord il est clair que le prix du blé n'est plus un indicateur suffisant, précisément parce que la crise en 1849 n'est plus une crise de subsistances. Elle est devenue beaucoup plus complexe et le mouvement des naissances comme celui des mariages est certes lié à l'agriculture, mais aussi à des facteurs économiques distincts de l'agriculture dans les secteurs du commerce, de l'industrie, et au regard du contexte politique. Sans pour autant entrer dans cette vaste question qui dépasse les limites de ce texte, une autre voie d'analyse est possible en termes de groupes sociaux.

Les réponses des groupes sociaux

Pour comprendre ce qui se passe, il faut abandonner les indicateurs agrégés purement quantitatifs et se situer au niveau des acteurs, en termes de réponses à la crise. L'analyse par groupes sociaux selon les types de revenus, et en particulier la problématique de la répartition de la propriété foncière, sont évidemment pertinentes pour l'Afrique d'aujourd'hui. La France du milieu du XIX^e siècle se caractérisait par un grand nombre de petits propriétaires plus ou moins vulnérables à la crise et il en va de même aujourd'hui dans bien des pays d'Afrique. Bien entendu, là où la répartition de la propriété foncière est très inégalitaire, les grands propriétaires s'en sortent en général mieux. La question est donc celle du contrôle du foncier, variable d'une importance capitale dans des économies fondamentalement rurales. Cependant, est-ce le contrôle de la production ou plutôt celui de la commercialisation qui doit être pris en compte? Tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, chaque province française veilla jalousement sur ses « bleds », refusant même de les vendre à d'autres provinces frappées, telle ou telle année, par un mauvais hiver ou des pluies trop abondantes, ou encore une sécheresse excessive, par crainte d'une mauvaise récolte l'année suivante. En Afrique, le contrôle de la commercialisation se joue en termes de relations interethniques inégalitaires; tel est le cas en Guinée maritime comme le montre dans un autre chapitre Véronique Petit. Paul Mathieu et Dominique Tabutin observent qu'en Afrique, la crise économique, la crise écologique et la crise agraire sont analysées comme un cercle vicieux ou encore une « spirale régressive » selon l'expression de Jean-Pierre Raison. Ils mettent en cause ce qu'ils appellent ce paradigme, « conçu un niveau trop global parce qu'il méconnaît deux types de diversité, celle des groupes sociaux et celle de l'espace ». Ils soulignent que « la crise économique et les évolutions du monde rural entraînent des inégalités sociales croissantes. Certains paysans riches produisent dans une logique d'accumulation et d'investissement, d'autres, pauvres, se trouvent enfermés dans une logique

de survie ou de reproduction simple; les différences entre ces groupes et leurs façons de gérer l'environnement sont de plus en plus marquées » (Mathieu et Tabutin, 1996 : 138).

Traduisons donc en termes de comportement des groupes sociaux, d'une part les conséquences de la hausse du prix du blé liée à une mauvaise récolte, d'autre part les facteurs externes à l'agriculture. On peut identifier deux types de réponses : la contraception et la mobilité.

La contraception

Dès 1850, les contemporains signalent en effet la « prudence » des populations dans certains départements. L'utilisation accrue de la contraception a été induite par l'aggravation des conditions de vie, mais lorsque la crise s'estompe (ici en 1850), les naissances ne remontent pas au niveau d'avant la crise. C'est ce qui expliquait l'écart entre les naissances de 1847 par rapport aux mariages de 1846. On l'a dit, sur le déficit de 63 000 naissances, seulement 15 000 étaient attribuables à la réduction des mariages l'année précédente. En milieu rural il faut raisonner sur deux groupes sociaux : d'une part la masse des ouvriers agricoles et des autres consommateurs de blé (artisans vivant dans les villages) qui ne sont pas producteurs de blé, d'autre part les producteurs de blé eux-mêmes.

Pour le premier groupe des consommateurs de blé, la hausse du prix du blé se traduit immédiatement par une réduction de leur pouvoir d'achat car la baisse de leur niveau de vie résulte d'un double mouvement : ils payent plus cher le blé en tant que consommateurs ; il y a moins d'emplois en raison du faible volume de la récolte. Quant aux artisans vivant dans les villages, leur chiffre d'affaire baisse car les populations vont sacrifier ce qui n'est pas strictement nécessaire à la survie. Lorsque le prix du blé revient à la normale, deux facteurs, l'un psychologique, l'autre économique, se superposent : les habitudes de prudence, au cas où la crise frapperait à nouveau, persistent; ou encore le pouvoir d'achat ayant été amputé par les années antérieures, la pratique de la contraception continue. Le second groupe, celui des producteurs de blé, bénéficie certes de prix élevés mais les quantités produites sont trop faibles et il en résulte une contraction des revenus. Ainsi, malgré la hausse des prix, la valeur totale de la production de blé est tombée de 1 677 millions de francs en 1845 à 1 442 millions de francs en 1846 (Labrousse, 1949: 26-27; Marczewski, 1965: CIX, note 7). Ce fut le cas des propriétaires terriens du Loir-et-Cher : ces producteurs de blé ont été favorisés par la situation en 1846 et 1847, mais ont souffert plus tard de la diminution du pouvoir d'achat sur le marché, à un moment où les récoltes étaient particulièrement bonnes. Même évolution dans le Loiret (Marcilhacy. 1959:48).

Pour les deux groupes, la contraception est donc une réponse cohérente à la crise (tableau 5). Ce type d'analyse est évidemment transposable dans les pays en développement, mais il est impossible d'aller plus loin dans l'illustration de notre propos. Chaque étude de cas doit identifier les groupes sociaux dont il est pertinent d'analyser les comportements démographiques face à une crise donnée, non seulement la contraception, mais aussi la nuptialité et la fécondité et, on va le voir, la mobilité.

Tableau 5. Crise et contraception selon les groupes sociaux

	Consommateurs	Producteurs
	Prix du blé (+)	Pas de stocks
Mauvaise	Revenus (chômage) (-)	Chiffre d'affaires (-)
récolte	Niveau de vie (-)	Contraception (+)
	Contraception (+)	
Bonne récolte	Prix du blé (-) et Revenus (+)	Stocks abondants, mais
	Mais pouvoir d'achat amputé	prix bas
	par récolte antérieure	Contraception (+)
	Contraception (+)	

La mobilité interne et internationale

La seconde caractéristique des crises alimentaires est de déclencher une mobilité des populations qui peut prendre deux formes : exode rural, migrations internationales. Sous l'Ancien Régime, les souffrances étaient plus grandes dans les campagnes, où les secours n'étaient pas organisés comme dans les villes, d'où une fuite devant la misère et un mouvement d'immigration dans les villes, vieux réflexe dans les masses paysannes (Meuvret, 1965 : 516). Entre 1846 et 1851, la population de la France a ainsi augmenté en moyenne de 0,22 % tandis que celle des villes a augmenté cinq fois plus vite (1 %).

Si l'on prend les pays du Sahel et en particulier le Burkina Faso, la réalité est différente. Les phénomènes de désertification se traduisent, selon Mathieu et Tabutin, par un phénomène de rééquilibrage : les migrations sont « un processus spontané de rééquilibrage dans un espace inégalement peuplé et inégalement pourvu en ressources naturelles. À leur arrivée, les migrants sont installés sur des terres disponibles (jachères, terres limitrophes entre villages au statut foncier peu précis), souvent à distance des villages des zones d'accueil, par un autochtone détenteur de droits fonciers. Peu à peu se

récréent des structures spatiales et sociales semblables à celles de la zone d'origine. Ainsi, pendant les années 1980, dans les zones cotonnières du sudouest on observe des augmentations de l'ordre de 50 à 100 % des surfaces cultivées par actif agricole sur la période 1939-1980, « plus l'espace cultivé s'accroît et plus la superficie cultivée par actif augmente [...] Quand la population double, la superficie cultivée triple et la progression des champs permanents est quatre fois plus élevée que celle des champs temporaires » (Bernus, 1993 : 319-320 cité par Mathieu et Tabutin). Ces auteurs analysent ensuite le cas de la Côte d'Ivoire, du Kenya et du Nord Nigeria. Sous l'effet de la crise la mobilité interne rurale est clairement une réponse à la crise avec en Côte d'Ivoire une aggravation des tensions sur le foncier. Cette différence majeure (exode vers les villes en France, redistribution interne au monde rural en Afrique) semble pouvoir s'expliquer par la contrainte démographique : fort potentiel de croissance au Burkina Faso (+2 %) contre +0,5 % en France. Cependant, cette explication n'est pas convaincante, car au Burkina Faso les villes ont aussi augmenté durant les années 1970-1980, Ouagadougou passant par exemple de 174 331 habitants en 1975 à 441 514 en 1985 (Institut national de la statistique et de la démographie 1978 : tableau 1 : 1990 : 198). En réalité, il se produit deux mouvements complémentaires: exode rural et redistribution interne.

Concernant l'émigration internationale, la méthode d'estimation la plus simple consiste à comparer l'accroissement intercensitaire (1846-1851) à l'excèdent des naissances par rapport aux décès pendant cette période. D'après les recensements, la population a augmenté de 381 000 tandis que l'excèdent des naissances au cours du même intervalle était de 506 200. L'émigration a probablement été de 506 200 - 381 000 = 125 200. Ce mouvement d'émigration contraste avec un mouvement d'immigration entre 1841 et 1846 s'élevant à 220 000 entrées (tableau 6).

Tableau 6. Soldes migratoires quinquennaux

1841-1845	+220 000 (entrées)
1846-1851	-125 000 (sorties)

Source: voir tableau 2

Ce chiffre est acceptable car les deux recensements peuvent être considérés comme assez fiables, celui de 1846 en particulier. La crise s'est donc traduite, pour la première fois probablement dans l'histoire, par des départs hors de France par milliers, sans lien direct avec la pénurie des subsistances : la colonisation de l'Algérie par des Républicains exilés politiques forcés ou volontaires après les journées de juin 1848, est à l'origine de

cette émigration. Le seul exemple comparable est l'exode des protestants à la suite de la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

Les famines du XX^e siècle en Afrique, celles qui sont les mieux documentées, ont-elles aussi déclenché des mobilités transfrontières. Cependant, lorsqu'elles sont survenues dans des contextes de violences politiques, il est plus que contestable de voir dans la famine la cause première de la mobilité. La famine, comme la mobilité, apparaît alors au contraire comme une conséquence de la violence.

Le choix des indicateurs

On l'a vu, la capacité prédictive d'un indicateur tel que le prix d'une denrée vitale va être affaibli dès lors que se produisent des chocs exogènes qu'il faut aussi prendre en compte dans l'analyse d'une famine : épidémie, mortalité, violence politique sociale, voire ethnique en Afrique. Mais indépendamment de cette difficulté méthodologique, la question du choix de l'indicateur est plus complexe qu'il n'y paraît. A priori les prix du blé, du café, du cacao, du riz... sont des indicateurs évidents. Ainsi, Corinne Régnard (2003) a mis en relation le prix du riz à Madagascar et l'espérance de vie. Vers 1983-1986, Madagascar fut le seul pays avec le Niger où l'espérance de vie diminua. Régnard montre que la crise d'approvisionnement du riz fut en réalité une pénurie artificielle. Mais des contre exemples surgissent immédiatement. Dans sa contribution au livre Crise et population en Afrique, Joseph Brunet-Jailly (1996: 233-271) fournit des indicateurs de mortalité infantile sur la période 1969-1987. Il observe qu'en dépit de deux grandes crises agricoles au Mali (en 1973-1974 et en 1983), la mortalité infantile n'a pas augmenté alors que cet indicateur est considéré comme très sensible à la pauvreté.

Et surtout, quel indicateur des crises choisir pour le milieu urbain? Nicolas Bricas (1996: 183-207) a proposé une méthodologie très intéressante. Il calcule les disponibilités alimentaires sur vingt pays à partir des statistiques de production agricole, des importations et des exportations des différentes denrées alimentaires. Comme ces denrées ont des valeurs nutritionnelles différentes, il obtient, en les combinant, la disponibilité alimentaire protéinique par jour et par personne pour chacun des pays tout au long de la période 1963-1990. Sauf grave crise économique ou politique (Tchad, Nigéria, Zaïre), il ne constate pas de diminution des disponibilités alimentaires. Ce résultat surprenant s'explique: contrairement à la situation de la France de l'Ancien Régime, l'assistance alimentaire internationale amortit fortement les crises et brouille désormais la relation entre la mortalité et le prix des denrées de base. Ce point est souligné par Jean Coussy « ce schéma n'est que très partiellement applicable aux crises alimentaires

africaines actuelles. Le volume des stocks agroalimentaires mondiaux, les moyens financiers internationaux disponibles, l'existence d'infrastructures de transport et de communication, l'importance des migrations interafricaines, le progrès des systèmes d'alerte et l'action humanitaire ont permis d'amortir les crises de pénurie. Les importations alimentaires commerciales, les aides alimentaires, les secours d'urgence, l'émigration vers les zones moins atteintes, etc. ont permis d'atténuer les conséquences de ces crises [...] les relations internationales, comme sur les autres continents, servent désormais à court terme, d'amortisseurs des crises de subsistance » (Coussy. 1996: 12-13). Ainsi, l'assistance technique internationale substitue un mécanisme d'assistance aux ajustements du marché. Mais ceci n'exclut pas un phénomène d'appauvrissement des populations et de vulnérabilité accrue, ce qui conduit à suggérer qu'il faut à l'évidence se tourner vers l'analyse de la morbidité et de la vulnérabilité pour mesurer l'impact des crises sur les populations plutôt que s'attacher à la mortalité proprement dite. Malheureusement les données manquent pour la France de la crise étudiée ici : ne furent comptabilisés que les morts, et non les personnes souffrant de malnutrition; ou encore seules les personnes décédées du choléra, et non celles, qui bien qu'infectées, survécurent à l'épidémie. Enfin, les phénomènes de détournement et de spéculation ne sont pas très différents de ceux observés dans le passé : des spéculateurs stockaient les réserves de blé en jouant la hausse liée à la rareté. À la fin de l'Ancien Régime on parlait de « guerres des farines », aggravées par les obstacles à la circulation des grains entre les provinces françaises, que seuls Turgot et Necker ont tenté d'abolir.

QUELS ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉTUDE DES CRISES EN AFRIQUE ?

Il faut distinguer le type de crises, selon qu'elles sont « conjoncturelles » (sécheresse, famines) ou structurelles (liées à la pauvreté). Les premières, de type alimentaire (sécheresse, famines) se traduisent incontestablement par des afflux massifs de population vers les villes. Par exemple la sédentarisation des nomades lors de la sécheresse au Sahel en 1974, lorsque les oasis n'ont plus été en mesure de répondre à leurs besoins hydriques. Pas de différences sur ce point avec la France de l'Ancien Régime : lors de la famine de 1693, les paysans se réfugièrent en masse dans les villes.

Pour les secondes (pauvreté structurelle), il est probable qu'elles se traduisent partout par des migrations saisonnières ou définitives. Au niveau micro-démographique, en Afrique de l'Ouest, et sans doute dans bien des pays en développement, les réponses à la pauvreté structurelle doivent s'analyser comme la mise en œuvre de réseaux de solidarité familiaux entre

les membres de la famille vivant en ville et ceux résidant en brousse. La comparaison n'est pas recevable sur ce point : outre que les familles étaient nucléaires en France, en 1846 les communications ne permettaient pas une mobilité aussi intense.

Au niveau macro-démographique enfin, la différence majeure entre les pays d'Afrique de l'Ouest et la France de 1846 tient au potentiel démographique. Malgré la crise, le réservoir démographique lié à la structure par âge en milieu rural est tel que la croissance urbaine peut s'opérer sans pour autant que la population rurale diminue, ce qui n'a pas été le cas en France.

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Armengaud André, 1961, Les Populations de l'Est-Aquitain au début de l'époque contemporaine. Recherches sur une région moins développée, Paris.
- Bois Paul, 1978, Paysans de l'Ouest: des structures économiques et sociales aux options politiques, depuis l'époque révolutionnaire, dans la Sarthe, Paris, Flammarion.
- Bricas Nicolas, 1996, « L'effet de la crise sur l'alimentation des populations urbaines en Afrique » in Coussy Jean et Vallin Jacques (dir.), Crises et populations en Afrique, Paris, CEPED, pp. 183-207.
- Brunet-Jailly Joseph, 1996, « La santé de l'Ouest après quinze ans d'ajustement » in Coussy Jean et Vallin Jacques (dir.), *Crises et populations en Afrique*, Paris, CEPED, pp. 233-271.
- Coussy Jean, 1996, «Les crises démo-économiques de l'Afrique subsaharienne: les paradigmes d'interprétation » in Coussy Jean et Vallin Jacques (dir.), Crises et populations en Afrique, Paris, CEPED, pp.11-49.
- Dupeux Georges, 1962, Aspects de l'histoire politique et sociale du Loir-et-Cher, Paris.
- Gille Bertrand, 1959, La banque et le crédit en France de 1815 à 1848, Paris.

- Institut national de la statistique et de la démographie, 1978, Recensement général de la population Burkina Faso 1975, Résultats définitifs, Données départementales, 11.
- Institut national de la statistique et de la démographie, 1990, Recensement général de la population Burkina Faso 1985, Analyse des résultats définitifs.
- Labrousse Ernest (ed.), 1956, Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIX^e siècle, La Roche-sur-Yon.
- Labrousse Ernest, 1949, Aspects de l'évolution économique et sociale de la France et du Royaume-Uni de 1815 à 1880, Paris.
- Léon Pierre, 1993, « L'élan industriel et commercial », in Braudel Fernand et Labrousse Ernest (eds.), Histoire économique et sociale de la France. II/1660-1789, Paris, PUF, pp. 499-528.
- Marcilhacy Christiane, 1959, « Les caractères de la crise sociale et politique de 1846 à 1852 dans le département du Loiret », Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, pp. 5-59.
- Marczewski Jan, 1965, Le produit physique de l'économie française de 1789 à 1964, Paris.
- Mathieu Paul et Tabutin Dominique, 1996, « Démographie, crise et environnement dans le monde rural africain » in Coussy Jean et Vallin Jacques (dir.), Crises et populations en Afrique, Crises et populations en Afrique, Paris, CEPED, pp. 123-160.
- Meuvret Jean, 1965, "Demographic crisis in France from the sixteenth to the eighteenth century" in Glass D.V. and Eversely D.E.C. (eds.), *Population in History*, Londres, Arnold, pp. 507-522.
- Régnard Corinne, 2003, Crise économique, santé et mortalité à Madagascar Paris, L'Harmattan.
- Reinhardt Marcel, Armengaud André et Dupâquier Jacques, 1968, *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, Montchrestien.
- Sée Henri, 1942, Histoire économique de la France, Paris.
- Vidalenc Jean, 1970, Le peuple des campagnes, Paris, Marcel Rivière.
- Vigier Philippe, 1963, Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine, Paris, SEVPEN.

Charbit Yves (2014)

La crise de 1845-1850 en France : quels enseignements pour l'Afrique ?

In : Pérouse de Montclos Marc-Antoine (ed.), Petit V. (ed.), Robin Nelly (ed.). *Crises et migrations dans les pays du Sud*

Paris: L'Harmattan, p. 45-61. (Populations)

ISBN 978-2-343-01171-4

ISSN 1288-8443